

Envoyé en préfecture le 29/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

Publié le

ID: 011-211101951-20251027-D292025-DE

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29/2025

Date convocation : 21.10.2025

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 9 Présents : 6 Votants : 7

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Omar AÏT MOUH 1^{er} adjoint.

Le maire, Cédric LEMOINE étant empêché, la séance est présidée par Monsieur Omar AÏT MOUH, premier adjoint au maire, conformément aux dispositions de l'article L2122-17 du Code générale des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: Mesdames: Marie-France LOISEL, 3^{ème} adjointe - Aude SALVAT-LÔ, conseillère municipale.

Messieurs : Olivier JURADO, 2ème adjoint - Michel COURTESSOLE, Jean-Pierre PLANCADE conseillers

municipal.

Procuration: Anne-Laurence FRULLINI à Jean-Pierre PLANCADE.

<u>Absents excusés</u> : Cédric LEMOINE, Bernard VIE, Secrétaire de séance : Jean-Pierre PLANCADE

Objet :Demande de subventions pour l'année 2026.

M. AÏT MOUH Omar rappelle que dans le cadre des projets d'investissement pour l'année 2025, Il est possible de demander des subventions à l'état, La Région et le Département avant le 31 octobre 2026.

Monsieur AÏT MOUH Omar présente le projet :

- ➤ Travaux de rénovation énergétique de 2 bâtiments communaux 10 rue de la poste et 37 place de l'école : les travaux représentent un coût initial global 93 308.00 € HT.
- Audit Energétique : 625.00 € HT par bâtiment soit 1250 € HT

Montant total de l'opération 94 558.00 HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le président de séance, Omar AÏT MOUH 1^{er} Adjoint au maire

